

Association Via Sèva
11, rue Berryer – 75008 Paris

Monsieur le Président Gilles Vincent
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE – Assemblée Générale Ordinaire élective du 7 octobre 2026

Structure candidate au Conseil d'administration d'AMORCE

- Dénomination de la structure : Association Via Sèva
- Adresse postale de la structure adhérente : 11, rue Berryer – 75008 Paris

Délégué titulaire

- Nom Prénom : PLANCHOT Guillaume
- Né le : 2 [REDACTED] à : [REDACTED]
- Fonction au sein de la structure : Président
- Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable : [REDACTED]
- Adresse mail : [REDACTED]

Déléguée suppléante

- Nom Prénom : DESCAT Marie
- Née le : [REDACTED] à [REDACTED]
- Fonction au sein de la structure : Secrétaire générale
- Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable : [REDACTED]
- Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné Guillaume PLANCHOT, présente la candidature de l'Association Via Sèva, dont je serai le représentant délégué, au sein du collège des « Partenaires » du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts. Je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau si notre structure est élue.

Fait à Paris, le 20 septembre 2026
Signature :

Guillaume PLANCHOT
Président de Via Sèva



Monsieur le Président Gilles Vincent
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

PRÉSENTATION DE VIA SÈVA, STRUCTURE ADHÉRENTE D'AMORCE

Créée en 2000, Via Sèva est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle est l'association nationale dédiée à la communication et à la promotion des réseaux de chaleur et de froid, et à leur appropriation par les abonnés et les usagers.

Via Sèva réunit les différentes parties prenantes de ces services publics énergétiques : représentants des collectivités territoriales, opérateurs énergétiques, bureaux d'études, installateurs, professionnels de la filière et organismes institutionnels.

Cette composition pluridisciplinaire lui confère un positionnement singulier, à l'interface entre les acteurs qui organisent, exploitent et développent les réseaux et ceux qui en bénéficient au quotidien. Via Sèva intervient principalement sur la pédagogie, la transparence, l'information et le dialogue avec les abonnés, usagers, consommateurs, prospects et riverains.

Depuis 20 ans, Via Sèva cherche à améliorer la compréhension du fonctionnement des réseaux, des structures tarifaires et de leurs performances énergétiques et environnementales. Aux côtés notamment d'AMORCE et des organisations professionnelles de la filière, notre association contribue à renforcer la confiance dans ce mode de chauffage collectif et à accompagner son développement dans les territoires.

Adhérente historique d'AMORCE, Via Sèva travaille avec elle au sein du comité de liaison, du club chaleur renouvelable et du comité des acteurs des réseaux. AMORCE siège par ailleurs au conseil d'administration de Via Sèva. L'action de Via Sèva auprès des usagers, des consommateurs, des riverains et du grand public complète celle d'AMORCE auprès des collectivités autorités organisatrices du service public de la chaleur et du froid.

Fait à Paris, le 20 septembre 2026

Signature :



Guillaume PLANCHOT
Président de Via Sèva

PROFESSION DE FOI DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Guillaume PLANCHOT – Association Via Sèva – Collège des Partenaires

« La chaleur et le froid renouvelables se déploient d’abord dans les territoires, sous l’impulsion et les actions portées par les collectivités qui cherchent à valoriser toutes les sources d’énergies locales, propres et souveraines et offrir des solutions de chauffage économique et écologique pour protéger le pouvoir d’achat de leurs administrés..

« C’est en s’impliquant aux côtés d’AMORCE que nous portons collectivement l’ambition de décarboner la chaleur de France et sortir des énergies fossiles importées »

Chers adhérents,

Le 7 octobre prochain, lors de notre Assemblée Générale Ordinaire réunie à Lyon dans le cadre du Congrès, nous élirons le nouveau Conseil d’administration d’AMORCE.

Administrateur et trésorier sortant, représentant de l’association Via Sèva au sein du collège des Partenaires, je sollicite à nouveau votre confiance.

Guillaume Planchot

1/ Parcours, expertise et engagement pour la filière

Depuis plus de vingt ans, je consacre ma vie professionnelle et associative aux réseaux de chaleur et de froid en France. J’ai exercé quinze ans chez un opérateur énergétique, puis, depuis sept ans, comme expert-conseil indépendant auprès des collectivités, des opérateurs et des investisseurs. J’interviens sur la conception, le montage contractuel, la gouvernance et le financement de réseaux de chaleur et de froid et de boucles locales d’énergie intégrant stockage et flexibilité. J’ai ainsi travaillé sur plus de 250 concessions énergétiques, en métropole comme en outre-mer.

Depuis presque 2008-09 et le lancement du Fonds Chaleur de l’ADEME, je suis engagé pour la filière au sein de ses instances représentatives et de ses associations. J’ai siégé dix ans au bureau du SNCU (2009-2019) au sein de la FEDENE, je préside Via Sèva depuis 2010 et je siége au Conseil d’administration d’AMORCE depuis 2021.

Ensemble, nous avons contribué aux grandes étapes du soutien aux réseaux de chaleur et de froid : TVA à 5,5%, lois Grenelle, loi de transition énergétique et programmations pluriannuelles de l’énergie, classement des réseaux, CEE coup de pouce chauffage...

Ce double parcours m’a donné une vision globale des enjeux du secteur et une connaissance fine de ses parties prenantes : élus et services des collectivités, opérateurs, investisseurs, bureaux d’études, administrations et associations. C’est ma principale force pour faire dialoguer les deux collèges d’AMORCE et porter des positions qui rassemblent.

2/ Un mandat au service d'Amorce, de ses adhérents et ses permanents

Élu au Conseil d'administration en 2021, j'ai eu l'honneur d'exercer la fonction de trésorier. J'ai veillé à la bonne gestion financière de l'association : suivi budgétaire régulier avec les équipes permanentes, dialogue continu avec le comité de direction, présentation des comptes en Assemblée Générale avec notre cabinet d'expertise comptable. J'ai également participé assidûment aux réunions et travaux du Conseil d'administration et du Bureau.

Ce mandat m'a permis de nouer de belles relations humaines avec les élus du collège des Collectivités et les représentants du collège des Partenaires. Il m'a surtout permis de travailler étroitement avec la direction générale et l'ensemble des équipes permanentes, dont je veux saluer ici l'engagement et la compétence.

3/ Un nouveau mandat en 2026 pour tenir le Cap dans une période de fortes tensions géopolitiques et budgétaires (loi de finance)

Le prochain mandat s'ouvre dans un contexte particulièrement incertain pour notre filière. Les prix de l'énergie pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages et aggravent la précarité énergétique. Dans le même temps, le gouvernement envisage de ramener le Fonds Chaleur de 800 à environ 500 millions d'euros en 2027, alors que les besoins de financement dépassent déjà largement l'enveloppe disponible. Enfin, à l'approche de l'élection présidentielle, les certificats d'économies d'énergie sont remis en cause au motif de leur coût pour les ménages, alors qu'ils doivent précisément prendre le relais des subventions publiques issues du budget de l'état.

À la tête de Via Sèva, je mesure au quotidien les attentes et les inquiétudes des abonnés et des usagers. Mon expérience des contrats et du financement des réseaux me permet d'en évaluer les conséquences concrètes, sur les projets comme sur les factures. C'est ce double regard, celui des usagers et celui des porteurs de projets, que je souhaite continuer d'apporter au Conseil d'administration pour éclairer ses décisions, ses prises de position, notamment en remontant systématiquement nos retours d'expériences « terrain ».

4/ Mes priorités pour le prochain mandat

- (i) Poursuivre une gestion financière rigoureuse et transparente d'AMORCE. Dans un contexte de finances publiques contraintes, c'est le gage de son indépendance et de la solidité de sa parole. Je reste pleinement disponible pour continuer à assumer cette responsabilité au sein du Bureau.
- (ii) Défendre les moyens de la chaleur et du froid renouvelables et de récupération. Je veux contribuer aux positions d'AMORCE pour préserver le Fonds Chaleur et bâtir un cadre de financement stable et prévisible, articulant subventions, CEE et nouveaux mécanismes en faveur de l'électrification, du stockage et de la flexibilité. C'est la condition pour poursuivre le raccordement des bâtiments, l'essor des petits réseaux ruraux, la valorisation de la chaleur locale et le développement du froid face aux épisodes caniculaires.
- (iii) Faire de la chaleur renouvelable une réponse durable à la précarité énergétique. Des réseaux alimentés par des ressources locales protègent les usagers de la volatilité des prix des énergies fossiles. Je souhaite mettre mon expérience au service des collectivités notamment en termes de gouvernance, transparence et maîtrise du prix de la chaleur. C'est le sens même de l'action de Via Sèva : placer l'utilisateur au cœur des réseaux.

5/ Ma conception et mes engagements du rôle d'administrateur au sein du CA Amorce

- (i) **Être présent et disponible** : un mandat se juge d'abord à l'assiduité et implication dans la vie associative. Je m'engage à participer aux réunions du Conseil d'administration et du Bureau, et à m'y faire représenter par ma déléguée suppléante lorsque je ne peux pas être présent.

- (ii) **Porter une parole commune** : le poids et l'impact d'AMORCE tient à l'unité de son discours. Je défendrai les positions que nous aurons arrêtées ensemble, en cherchant d'abord ce qui rassemble nos deux collègues. Je continuerai à représenter l'association partout où elle est attendue et à faire connaître ses travaux, ses groupes de travail, ses publications, ses événements comme le Congrès et les rencontres annuelles des réseaux de chaleur et de froid.
- (iii) **Faire circuler l'information et remonter ce qui vient du terrain** — un administrateur est aussi un capteur. Je continuerai à faire remonter ce que les parties prenantes expriment à travers Via Sèva et ses adhérents, et à partager ce que j'observe du secteur, de ses projets et de ses acteurs, chaque fois que cela peut servir l'association. C'est dans cet esprit que je signerai la charte d'engagement des membres du Conseil d'administration et du Bureau.

Dans cette période de tensions, d'incertitudes et l'accélération des conséquences du changement climatique et de l'urgence de l'adaptation climatique, je suis convaincu que mon expérience, ma personnalité, ma connaissance approfondie et élargie des parties prenantes, ainsi que ma capacité à faire émerger des idées nouvelles, nourries de vingt années de retours d'expérience, peuvent contribuer utilement à la continuité des actions d'AMORCE, à la défense des intérêts de ses adhérents.

En vous remerciant de votre confiance, je vous assure de mon engagement renouvelé au service de notre association, des collectivités et autorités concédantes, des opérateurs économiques, des abonnés, des usagers tous acteurs de la transition écologique des territoires et du mix énergétique souverain équilibrée entre.

Guillaume PLANCHOT

Président de Via Sèva

Administrateur et trésorier sortant d'AMORCE



Profession de foi

Candidature de l'association Via Sèva au Conseil d'administration d'AMORCE — Collège des Partenaires



Guillaume PLANCHOT

Délégué titulaire · Président de Via Sèva · Administrateur et trésorier sortant d'AMORCE

Déléguée suppléante : Marie DESCAT, secrétaire générale de Via Sèva

« La chaleur et le froid renouvelables se déploient d'abord dans les territoires, sous l'impulsion des collectivités qui valorisent toutes les sources d'énergie locales, propres et souveraines, et offrent à leurs administrés une solution de chauffage économique et écologique. C'est aux côtés d'AMORCE que nous portons collectivement l'ambition de décarboner la chaleur en France et de sortir des énergies fossiles importées. »

20 ans

au service des réseaux de chaleur et de froid

250

concessions énergétiques analysées ou négociées

2010

président de Via Sèva depuis cette date

2021

administrateur puis trésorier d'AMORCE

Chers adhérents, le 7 octobre prochain, nous élirons le nouveau Conseil d'administration d'AMORCE. Administrateur et trésorier sortant, représentant de Via Sèva au sein du collège des Partenaires, je sollicite à nouveau votre confiance.

1 Parcours, expertise et engagement pour la filière

Depuis plus de vingt ans, je consacre ma vie professionnelle et associative aux réseaux de chaleur et de froid en France. J'ai exercé quinze ans chez un opérateur énergétique, puis, depuis sept ans, comme expert-conseil indépendant auprès des collectivités, des opérateurs et des investisseurs. J'interviens sur la conception, le montage contractuel, la gouvernance et le financement de réseaux de chaleur et de froid et de boucles locales d'énergie intégrant stockage et flexibilité. J'ai ainsi travaillé sur plus de 250 concessions énergétiques, en métropole comme en outre-mer.

Depuis le lancement du Fonds Chaleur de l'ADEME, je suis engagé pour la filière au sein de ses instances représentatives et de ses associations. J'ai siégé dix ans au bureau du SNCU (2009-2019) au sein de la FEDENE, je préside Via Sèva depuis 2010 et je siège au Conseil d'administration d'AMORCE depuis 2021. Ensemble, nous avons contribué aux grandes étapes du soutien aux réseaux : TVA à 5,5 %, lois Grenelle, loi de transition énergétique, programmations pluriannuelles de l'énergie, classement des réseaux, coup de pouce chauffage des CEE.

Ce double parcours m'a donné une vision globale des enjeux du secteur et une connaissance fine de ses parties prenantes : élus et services des collectivités, opérateurs, investisseurs, bureaux d'études, administrations et associations. C'est ma principale force pour faire dialoguer les deux collèges d'AMORCE et porter des positions qui rassemblent.

2 Un mandat au service d'AMORCE, de ses adhérents et de ses équipes

Élu au Conseil d'administration en 2021, j'ai eu l'honneur d'exercer la fonction de trésorier. J'ai veillé à la bonne gestion financière de l'association : suivi budgétaire régulier avec les équipes permanentes, dialogue continu avec le comité de direction, présentation des comptes en Assemblée Générale avec notre cabinet d'expertise comptable. J'ai également participé assidûment aux réunions et travaux du Conseil d'administration et du Bureau.

Ce mandat m'a permis de nouer de belles relations humaines avec les élus du collège des Collectivités et les représentants du collège des Partenaires. Il m'a surtout permis de travailler étroitement avec la direction générale et l'ensemble des équipes permanentes, dont je veux saluer ici l'engagement et la compétence.

3 Un nouveau mandat pour tenir le cap dans une période de fortes tensions

Les prix de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages et aggravent la précarité énergétique. Dans le même temps, le gouvernement envisage de ramener le **Fonds Chaleur de 800 à environ 500 M€ en 2027**, alors que les besoins de financement dépassent déjà largement l'enveloppe disponible. Enfin, à l'approche de l'élection présidentielle, les **certificats d'économies d'énergie sont remis en cause** au motif de leur coût pour les ménages, alors qu'ils doivent précisément prendre le relais des subventions issues du budget de l'État.

À la tête de Via Sèva, je mesure au quotidien les attentes et les inquiétudes des abonnés et des usagers. Mon expérience des contrats et du financement des réseaux me permet d'en évaluer les conséquences concrètes, sur les projets comme sur les factures. C'est ce double regard, celui des usagers et celui des porteurs de projets, que je souhaite continuer d'apporter au Conseil d'administration pour éclairer ses décisions et ses prises de position, en remontant systématiquement les retours d'expérience du terrain.

4 Mes priorités pour le prochain mandat

- 01 Poursuivre une gestion financière rigoureuse et transparente d'AMORCE.** Dans un contexte de finances publiques contraintes, c'est le gage de son indépendance et de la solidité de sa parole. Je reste pleinement disponible pour continuer à assumer cette responsabilité au sein du Bureau.
- 02 Défendre les moyens de la chaleur et du froid renouvelables et de récupération.** Je veux contribuer aux positions d'AMORCE pour préserver le Fonds Chaleur et bâtir un cadre de financement stable et prévisible, articulant subventions, CEE et nouveaux mécanismes en faveur de l'électrification, du stockage et de la flexibilité. C'est la condition pour poursuivre le raccordement des bâtiments, l'essor des petits réseaux ruraux, la valorisation de la chaleur locale et le développement du froid face aux épisodes caniculaires.
- 03 Faire de la chaleur renouvelable une réponse durable à la précarité énergétique.** Des réseaux alimentés par des ressources locales protègent les usagers de la volatilité des prix des énergies fossiles. Je souhaite mettre mon expérience au service des collectivités, notamment en matière de gouvernance, de transparence et de maîtrise du prix de la chaleur. C'est le sens même de l'action de Via Sèva : placer l'usager au cœur des réseaux.

5 Ma conception du rôle d'administrateur

- › **Être présent et disponible.** Un mandat se juge d'abord à l'assiduité et à l'implication dans la vie associative. Je m'engage à participer aux réunions du Conseil d'administration et du Bureau, et à m'y faire représenter par ma déléguée suppléante lorsque je ne peux pas être présent.
- › **Porter une parole commune.** Le poids et l'impact d'AMORCE tiennent à l'unité de son discours. Je défendrai les positions que nous aurons arrêtées ensemble, en cherchant d'abord ce qui rassemble nos deux collègues. Je continuerai à représenter l'association partout où elle est attendue et à faire connaître ses travaux, ses groupes de travail, ses publications et ses événements, à commencer par le Congrès et les rencontres annuelles des réseaux de chaleur et de froid.
- › **Faire circuler l'information et remonter ce qui vient du terrain.** Un administrateur est aussi un capteur. Je continuerai à faire remonter ce que les parties prenantes expriment à travers Via Sèva et ses adhérents, et à partager ce que j'observe du secteur, de ses projets et de ses acteurs, chaque fois que cela peut servir l'association. C'est dans cet esprit que je signerai la charte d'engagement des membres du Conseil d'administration et du Bureau.

Dans cette période de tensions et d'incertitudes, marquée par l'accélération du changement climatique et l'urgence de l'adaptation, je suis convaincu que mon expérience, ma connaissance approfondie des parties prenantes et ma capacité à faire émerger des idées nouvelles, nourries de vingt années de retours d'expérience, peuvent contribuer utilement à la continuité des actions d'AMORCE et à la défense des intérêts de ses adhérents.

En vous remerciant de votre confiance, je vous assure de mon engagement renouvelé au service de notre association, des collectivités et autorités concédantes, des opérateurs, des abonnés et des usagers, tous acteurs de la transition écologique des territoires et d'un mix énergétique souverain.



Guillaume PLANCHOT

Président de Via Sèva
Administrateur et trésorier sortant d'AMORCE